

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE  
COMMUNE DE MONTHION

**ARRÊTÉ N°2025-55**  
**PORTANT RÈGLEMENTATION DE LA CIRCULATION**  
**Route des MERY**

Le Maire de la Commune de MONTHION,

**Vu** le Code de la route et notamment les articles R.44, R. 225 et R.225-1 ;

**Vu** le Code Général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2212-2, L. 2213-1, L. 2213-5, L. 2512-13 et R. 2213-1 ;

**Vu** le Code de la voirie routière ;

**Vu** l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière, et l'ensemble des textes qui l'ont modifié et complété,

**Vu** la demande présentée par l'entreprise CONSTRUCTEL ENERGIE, TSA 70011- 69134 DARDILL Y CEDEX - le 9/12/2025 qui souhaite effectuer des travaux de renforcement du réseau BT issu du poste Monthion.

**Considérant** qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité de tous pendant les travaux.

**A R R È T E**

**Article 1<sup>er</sup>** : Les travaux réalisés par l'entreprise Constructel Energie, concernent le renforcement du réseau BT issu du poste Monthion la route des Méry.

**La circulation sera alternée par feux tricolores dans le sens des points de repères (PR) décroissants.**

**Article 2** : Cette réglementation est prévue à partir du lundi 2 février 2026.

**La durée des travaux est prévue pendant 40 jours - Hors intempéries.**

La signalisation rendue nécessaire par la réglementation faisant l'objet du présent arrêté sera conforme aux instructions sur la signalisation temporaire des routes du 6 novembre 1992.

La signalisation sera posée et entretenue par les soins de l'entreprise Constructel Energie

**Article 3** : L'entreprise Constructel Energie, chargée des travaux, conservera pendant toute la durée des travaux et jusqu'à l'enlèvement de la signalisation, la responsabilité de la sécurité du chantier. Cette responsabilité sera substituée à celle de la Commune si celle-ci venait à être recherchée pour tout accident qui sera la conséquence de la présente réglementation.

L'entreprise s'engage à maintenir la libre circulation des cars et bus d'Arlysère, hormis en cas de coupure complète de voirie, et a pris note des risques de sanction financière en cas de non-respect.

**Article 4** : Les conditions normales de circulation seront rétablies à la diligence de l'entreprise

**Article 5** : La Gendarmerie, le Maire, seront chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à l'entreprise Constructel Energie pour affichage.

Fait à MONTHION, le 23 décembre 2025

Le Maire,

Jean-Claude LAVOINE





# Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7  
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

803320504



N° 14024\*01

## Gestionnaires des réseaux routiers

### Le demandeur

Particulier  Service public  Maître d'œuvre ou conducteur d'opération  Entreprise

Nom : PEDROSO Prénom : Daniel

Dénomination : CONSTRUCTEL ENERGIE Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : TSA 70011 - CHEZ SOGELINK

Code postal 6 9 1 3 4 Localité : DARDILLY CEDEX Pays : France

Téléphone 0 4 7 8 2 1 8 9 8 7 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : \_\_\_\_\_

Courriel : constructel-energie-corbas-d@demat.sogelink.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : .....

Code postal ..... Localité : ..... Pays : .....

Téléphone ..... Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : .....

Courriel :

### Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° ..... Route nationale n° ..... Route départementale n° ..... Voie communale n° .....

Hors agglomération  En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : ..... + .....  Point de Repère (PR) routier de fin d'application : ..... + .....

Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : Route des Méry

Code postal 7 3 2 0 0 Localité : MONTHION

### Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui  Non  Si oui indiquer la référence : .....

Description des travaux : Renforcement du réseau BT issu du poste MONTHION

N° de chantier délivré par la Collectivité<sup>(o)</sup> :

Date prévue de début des travaux : 0 2 0 2 2 0 2 6 Durée des travaux (en jours calendaires) : 4 0

### Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 4 0 Date de début de réglementation 0 2 0 2 2 0 2 6

Restriction sur section courante  Restriction sur bretelles

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation

Sens des Points de Repères (PR) croissants

Sens des Points de Repères (PR) décroissants  Fermeture à la circulation

Basculement de circulation sur chaussée opposée

Circulation alternée : Par feux tricolores

Manuellement

Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU)  Empiètement sur chaussée  largeur de voie maintenue .....

Suppression de voie  nombre de voie(s) supprimée(s) .....

<sup>(o)</sup> N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

Interdiction de :

**Circuler**

Véhicules légers

poids lourds

**Stationner**

véhicules légers

poids lourds

**Dépasser**

véhicules légers

poids lourds

Vitesse limitée à : 30 km/h

Itinéraire de déviation (*à préciser par sens*) :

Autres prescriptions :

**La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :**

Le demandeur  Une entreprise spécialité

Nom : ..... Prénom : .....

Dénomination : ..... Représenté par : .....

Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : .....

Code postal          Localité : ..... Pays : .....

Téléphone          Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :         

Courriel : .....

**Pièces jointes à la demande**

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000<sup>ème</sup>  Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500<sup>ème</sup>  Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000<sup>ème</sup>

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : DARDILLY CEDEX

Le : 0 9 1 2 2 0 2 5

Nom : CORNILLON ..... Prénom : Linda ..... Qualité : .....

 Signature certifiée Sogelink